L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 16 MAI 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien sérées à $1.50, $2 et $3 la semaine, pension, $3.50, dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4avril—2m

A. B. Phillips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $99,000.
29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

INSTITUTRICE—Une jeune Française, récemment arrivée, et munie de son brevet d'institutrice, désirerait se placer dans une famille, pour enseigner le français aux enfants. S'adresser, au bureau du journal, aux initiales L. O. 24avril—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Moses Bonifacius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,079—Division C. — Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Moses Bonifacius, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15—mai—15, 19, 24 mai.

Succession de Mme Catherine Wernock veuve de Prosper Laboup.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,062—Division A—Attendu que Charles Laboup a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Laboup décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24.

Succession de Peter B. Middlemiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,031—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richd. M. Ong, Robt. W. Rogers et Marcel T. Ducros, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24

Succession de Stoddart Howell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,460—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Alexander, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24

Succession de Samuel Peters Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,304—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules A. Blanc et Frank N. Butler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de Mme Elizabeth Breithauer, veuve en premières noces de Michael Clark, et femme décédée de Geo. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,272—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Alexander, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24

Succession de Samuel Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,554—Division B—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Stewart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qu'il ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mai—11 16 20

Succession de Rosannah Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,052—Division B. Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rosannah Henderson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qu'il ne sera pas procédé à la vente demandée par la pétition susdite.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mai—11 16 20

Succession d'Elizabeth Breithauer, veuve en premières noces de Michael Clark, et femme décédée de Geo. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,272—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Alexander, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15.19.24

Succession de Samuel Peters Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,304—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules A. Blanc et Frank N. Butler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15—mai—15, 19, 24 mai.

Succession de Mme Catherine Wernock veuve de Prosper Laboup.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,062—Division A—Attendu que Charles Laboup a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Laboup décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24.

Succession de Peter B. Middlemiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,031—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richd. M. Ong, Robt. W. Rogers et Marcel T. Ducros, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24

E. Pilsbury's Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,634—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John W. Shack, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15mai—15 19 24.

Geo. H. Baisley vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 20,220—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Abraham Lutz, syndic du dit failli dans cette affaire et le compte-courant de J. H. Oglesby, décédé syndic définitif de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes et tableaux.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mai—11,15,19 Greffier.

Nicholas Rose vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 23,298 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
10 mai—10 15 20

J. B. Jungus vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,554—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules A. Blanc, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15mai—15 19 24.

Geo. H. Baisley vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 20,220—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Abraham Lutz, syndic du dit failli dans cette affaire et le compte-courant de J. H. Oglesby, décédé syndic définitif de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes et tableaux.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8mai—8, 12, 17 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Philip Sherwood vs ses créanciers.—No 23,481—Division A—Ordre de Cour à succession des biens du pétitionnaire, Philip W. Sherwood, soit et ont par le présent accepte par la cour au bénéfice de ses créanciers, et ordonne qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Wharton Collens, notaire en cette ville, le SAMEDI, 26 juin de mai 1888, a 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, dire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Frank D. Chrétien, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 avril 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 avril—3f au 19 mai

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salons élégants et effets mobiliers.

Succession de Samuel Stewart et épouse, Erminia Wadsworth vs. J. J. Stewart et autres.

A l'encan—Au comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1888, à 10 heures et demie du matin, au lieu dit, avenue de la Louisiane, 255, sud-e 1 Avenue St. Charles et la rue Prytanée, Sixième District, en cette ville, en vertu d'un jugement et d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu le 5 avril 1888, et signé le 7 avril 1888, dossier No 22,201, dans l'affaire de Erminia Wadsworth vs. J. J. Stewart et autres, pour au partage, à l'encan, il sera vendu :

Un vaste assortiment de beaux meubles de ménage et d'effets mobiliers, selon inventaire ser-plus.

Conditions—Comptant avant livraison.

Les meubles ne pourront être vus que le jour de la vente.

19 mai—13, 17, 20, à date.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Son Grande Tirage A Numéro Simple aurant lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre

Nous déclarons, par le présent, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces grands jeux, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

GROS LOT.

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit		$100,000
1,000 Lots de $100,		100,000
3,136 Lots se marient à		$1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera du service rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à ses frais). Adresses :

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des Grands Tirages Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tout. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire au lot.

RAPPELEZ VOUS que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des noms approchants.

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUIN 1888.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la propriété de valeur connue sous le nom de "Press à Coton Mississippi", dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse.

ET

Une propriété de valeur, bâtisse connue sous le nom de "Branch Cotton Press" ou "Branch Warehouse", dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Religieuse et St-James.

Henry Tremoulet, agent, vs. E. N. Lewis et William Lynd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,666—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré d'îlet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu sous le nom de "Mississippi Cotton Press" et tous droits, passages, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse, lequel carré d'îlet mesure trois cent dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de façade de chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade sur chacune des rues Market et Richard, et ce, tout conformément à un plan dressé par James Gallier, architecte, en date du 5 février 1843, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville, et cité.

2° Et une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue sous le nom de Branch Cotton Press ou Branch Warehouse et tous les droits, passages et servitudes qui s'y trouvent, aussi dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St-James; ladite portion de terre comprend la moitié du dit carré et mesure conformément au plan ci-dessus mentionné, deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade rue Market, deux cent cinquante neuf pieds dix pouces et une ligne de façade sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes du côté de la rue St-James.

Etant les mêmes propriétés acquises par Robert N. Lewis et William Lynd de la veuve J. B. Latompe et autre, selon l'acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884, titre enregistré, bureau des transferts, livre 119 folio 572.

Saisies dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant une somme suffisante pour payer l'adjudication, les frais, et soixante neuf mille deux cent cinq huit dollars ($9218.00) avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 13 juin 1887 jusqu'au paiement. Cinq pour cent sur le dit montant du principal avec intérêt pour honoraires d'avocat, le coût et les frais de procès et de vente et les taxes de ville et d'Etat sur les dites propriétés.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de l'enchère) un premier billet à ordre, pour les montants suivants, à savoir: un pour la somme de neuf mille deux cent dix huit dollars ($9218.00), au terme de douze mois de date; deux mille cent soixante douze dollars et cinquante cents ($2172.50), un pour la somme de mille trois cent cinquante neuf dollars et quatre-vingt-sept cents ($1359.87), un pour la somme de neuf cent quatre vingt-dix neuf dollars et soixante-trois cents ($999.63), tous datés le 11 juin 1884 et payables quatre ans après date, à la Banque des Citoyens de la Louisiane et portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, tirés par Robert N. Lewis et William Lynd à leur ordre et par eux endossés et cédés à l'ordre de Jacques Fleitas, sur les propriétés concurremment avec la réclamation du demandeur, selon un acte pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884.

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a), comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—mai 1,8,15 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jules Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,930—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 mars 1888 et signé le 4 avril 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Fourcher, Girod et Lafayette, désignés sous le chiffre 1 sur un plan fait par Louis E. Pilié, voyer, en date du 29 avril 1871, en croquis conforme au dit plan est annexé à un acte de vente de Valentine Herrmann et autres à Michael Lynch, pardevant Edward G. Guttschalk, notaire, le 10me jour de mai 1871.

Conformément au dit plan, le dit lot mesure, au plus amélioré, vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Tchoupitoulas, vingt-cinq pieds onze pouces de l'arrière dans le fond sur une profondeur de cent deux pieds deux pouces et trois lignes sur le côté près du lot numéro un et quatre vingt-dix-huit pieds cinq pouces et trois lignes sur le côté près du lot numéro deux, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8mai—8 15 22 29 30 5 9 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Luther F. Tower vs. Edward Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,066—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Palmyre, Prieur et Johnson et désignés comme lots Numéros seize (16) et dix neuf (19) de l'îlet numéro trente sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, en date du 18 mars 1863, et déposé en l'étude de L. Pilié, notaire en cette ville. Les dits lots trente, quarante et quinze mesurent chacun vingt sept pieds et six lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes chacun, entre lignes parallèles, et le dit lot numéro seize (16) mesure vingt sept pieds et Johnson et mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Gasquet, sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: Les lots numéros trente, quarante et quinze (30, 40 et 15) de la ville, acte pardevant E. Stringer, notaire, le 6 mars 1867; le lot numéro quinze, de la succession de S. Zimmerman, le 3 mai 1867, acte pardevant F. Adolphe, notaire; et le lot numéro seize, de Mme James F. Trousdell, le 23 février 1882, acte pardevant J. Drouet, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26avril—28 mai 5 12 19 26 juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Vins, Liqueurs et autres articles, etc.

Meubles, Installations, Meubles, &c.

Smith Bros. & Co. vs. George B. Rico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,589—En vertu d'un writ d'attachement à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés, le SAMEDI, 19 mai 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs et autres articles, etc., aussi un lot de meubles de maison, installations, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Bacas vs. Peter McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 23,912. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Fourcher, Girod et Lafayette, désignés sous le chiffre 1 sur un plan fait par Louis E. Pilié, voyer, en date du 29 avril 1871, en croquis conforme au dit plan est annexé à un acte de vente de Valentine Herrmann et autres à Michael Lynch, pardevant Edward G. Guttschalk, notaire, le 10me jour de mai 1871.

Conformément au dit plan, le dit lot mesure, au plus amélioré, vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Tchoupitoulas, vingt-cinq pieds onze pouces de l'arrière dans le fond sur une profondeur de cent deux pieds deux pouces et trois lignes sur le côté près du lot numéro un et quatre vingt-dix-huit pieds cinq pouces et trois lignes sur le côté près du lot numéro deux, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8mai—8 15 22 29 juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil, aux risques et frais du premier acquéreur pour compléter le partage fait entre les héritiers dans l'affaire de la succession de Mary Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,169—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 23 mars 1888 et signé le 2 avril 1888 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour compléter le partage fait, je procéderai à la vente à l'encan, aux risques et frais de Patrick Short, premier acquéreur, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans la quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Sécondé, St Denis et Dryades, étant l'îlet 139 du Faubourg Livaudais et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par Moellhausen, le 10 septembre 1841, déposé en l'étude de L. Truman, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds et demi entre lignes parallèles, et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Deuxième et Troisième, formant l'encoignure des Dryades et St Denis, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de cent douze pieds huit pouces et trois lignes à la rue St-Denis. Le tout conformément à un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 29 mai 1853, déposé en l'étude de W. H. Peters, notaire en cette ville. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Deuxième et Troisième, formant l'encoignure des Dryades et St Denis, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de cent douze pieds huit pouces et trois lignes à la rue St-Denis. Le tout conformément à un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 29 mai 1853, déposé en l'étude de W. H. Peters, notaire en cette ville. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Fourcher, Dryades et Martin. La dite portion de terre mesure trente-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Claiborne et de cent vingt-quatre pieds vingt-cinq pieds huit pouces et six pouces, plus ou moins, entre lignes parallèles. La dite portion de terre est comprise dans un plan de Jules Pilié, voyer, en date du 12 février 1872, acte pardevant J. Drouet, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 avril—24—mai 1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Ellen ou Helen Buckley Wild et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,589—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés, le SAMEDI, 19 mai 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs et autres articles, etc., aussi un lot de meubles de maison, installations, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mobilier, Installations, Meubles, &c.

Smith Bros. & Co. vs. George B. Rico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,589—En vertu d'un writ d'attachement à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés, le SAMEDI, 19 mai 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs et autres articles, etc., aussi un lot de meubles de maison, installations, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cigares, Cigares, Cigares, Liqueurs, Liqueurs, Liqueurs.

Un coffre-fort en fer, pour être vendus dans les affaires de

Samuel Joseph & Co vs Lehman & Frois et als
No 21,951.

Charles Butler & Co. vs les mêmes, No 21,900.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs d'attachement à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 28 mai 1888, à 10 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Une grande quantité de cigares de plusieurs marques et qualités. Aussi, un lot de gin, cognac, liqueurs et autres articles, un coffre-fort en fer, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 mai—16,22,26,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier et Commercial Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commercial Alley, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave, et mesure, au plus amélioré, vingt pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds sur la rue Rocheblave.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire, en date du 5 avril 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8mai—8 15 22 29 juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

James D. Schepmoes et al. vs Mme H. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,485—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié en portion d'un certain lot de terre, situé dans le faubourg St-Mary, dans le Premier District de cette ville, et borné par les rues St Charles, Lafayette, Carondelet et Camp; laquelle dite moitié mesure quarante deux pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent soixante-douze pieds trois pouces entre lignes parallèles, le tout au plus amélioré. Etant la moitié en portion du lot d'un certain lot de terre mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue St Charles sur la profondeur et dessus de cent soixante-douze pieds trois pouces.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite moitié du lot de terre (comprenant les locaux numéros 208 et 210 rue St Charles, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THO